



**Conseil de l'Union européenne**  
Secrétariat général

Direction générale Développement organisationnel et services  
Direction Ressources humaines  
*La directrice*

Son Excellence Madame l'Ambassadrice/Monsieur l'Ambassadeur  
Représentant(e) permanent(e) des États membres auprès de  
l'Union européenne

(par courrier électronique)

Bruxelles, le 22 octobre 2024

**Objet: Détachement auprès du secrétariat général du Conseil d'un(e) expert(e) national(e)  
dans le domaine des transports**

Réf.: SNE/08/2024 (GSC.TREE.2.A) - 1 poste

Madame l'Ambassadrice, Monsieur l'Ambassadeur,

La direction 2 de la direction générale TREE recherche un(e) expert(e) qualifié(e) et motivé(e) pour rejoindre son équipe chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'UE en matière de transport, et plus particulièrement en ce qui concerne l'aviation. Si l'expert(e) dispose d'une expertise approfondie dans le secteur de l'aviation et d'une expérience de travail au sein d'une administration nationale, ce poste offre une occasion unique d'agir au cœur de l'élaboration des politiques de l'UE.

L'unité Transports est une équipe dynamique composée de 14 personnes, qui jouent un rôle central dans le soutien au Conseil TTE (Transports, télécommunications et énergie), en particulier dans le cadre des travaux législatifs et non législatifs concernant tous les modes de transport — terrestre, maritime, aérien et intermodal. La Commission européenne se préparant à adopter de nouvelles propositions législatives en 2025, introduisant notamment des changements cruciaux dans les services aériens, nous nous attendons à une augmentation de notre charge de travail. Les priorités actuelles sont notamment:

- des trains de mesures législatives sur la sécurité routière, l'écologisation du transport de marchandises et les droits des passagers.
- de nombreux accords internationaux et négociations multilatérales, y compris la préparation de l'assemblée générale de l'OACI en 2025.

Particulièrement centrées sur les **dossiers relatifs à l'aviation**, y compris les questions internationales, les fonctions exercées pourraient également s'étendre à d'autres modes de transport, offrant ainsi un éventail diversifié et exigeant. Le poste peut aussi donner lieu à des missions occasionnelles à l'étranger, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'UE.

L'expert(e) national(e) détaché(e) aura la possibilité:

- d'œuvrer à des politiques de pointe dans le domaine des transports ayant une incidence directe sur l'avenir de l'Europe;
- de dialoguer avec des acteurs internationaux majeurs et de participer à des négociations à haut niveau;
- d'évoluer dans un environnement de travail dynamique et collaboratif.

Conscients de l'importance de l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, nous proposons:

- des horaires de travail flexibles pour répondre aux besoins personnels et professionnels;
- la possibilité de télétravailler une partie du temps, de manière à garantir un équilibre sain entre les engagements liés à la vie professionnelle et ceux relevant de la vie privée.

La description du poste, qui précise les qualifications et l'expérience requises, figure en annexe.

La durée du détachement est de deux ans et peut faire l'objet d'une prorogation pour une durée totale n'excédant pas quatre ans. Veuillez noter qu'en application de l'article 5 de la décision (UE) 2015/1027 du Conseil, ce détachement pourrait, dans des cas exceptionnels, être prorogé pour une durée supplémentaire de deux ans.

La personne retenue devrait prendre ses fonctions au secrétariat général du Conseil d'ici au 1<sup>er</sup> janvier 2025.

Les conditions du détachement, y compris les indemnités versées par le Conseil, sont fixées dans la décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil (décision (UE) 2015/1027 du Conseil, JO L 163 du 30.6.2015, abrogeant la décision 2007/829/CE). Conformément à l'article 2 de cette décision, les expertes et experts nationaux détachés doivent avoir la nationalité d'un État membre de l'UE.

Les États membres sont invités à proposer des candidats et candidates qualifiés pour ce poste.

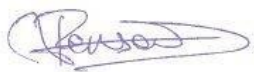
Les actes de candidature devront préciser le ou les points de contact nationaux responsables pour chaque candidature. Les actes de candidature devront être accompagnés d'un curriculum vitæ précisant toutes les fonctions exercées jusqu'à présent et les diplômes ou autres titres obtenus, ainsi que d'une lettre de motivation.

Les réponses à la présente lettre doivent être transmises par courrier électronique, au plus tard le 15 novembre 2024 à 15 heures HEC, à l'adresse suivante: [sne.recruitment@consilium.europa.eu](mailto:sne.recruitment@consilium.europa.eu).

Le service compétent et la direction des ressources humaines examineront conjointement les candidatures reçues, décideront quels candidats et candidates seront retenus dans une première sélection et conduiront les entretiens. L'autorité investie du pouvoir de nomination prendra une décision de nomination sur la base du résultat de la procédure de sélection. Le secrétariat général du Conseil peut également décider d'utiliser la liste d'aptitude pour pourvoir, à l'avenir, d'éventuels postes vacants correspondant au même profil.

Si nécessaire, de plus amples informations peuvent être obtenues auprès du secrétariat général du Conseil en s'adressant à Mme Caroline GERKENS, cheffe de l'unité TREE.2.A (tél.: +32 2 281 9648, courriel: [caroline.gerkens@consilium.europa.eu](mailto:caroline.gerkens@consilium.europa.eu)).

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.



**Nathalie Pensaert**

## **Annexe**

Annexe 1 - Description du poste

**Expert(e) national(e) détaché(e) (END)  
auprès du secrétariat général du Conseil de l'Union européenne**

**Direction 2 - Transports**

Réf.: SNE/08/2024 (GSC.TREE.2.A) - 1 poste

**Description du poste**

**A. Principales tâches et responsabilités**

Sous l'autorité de la cheffe de l'unité TREE.2.A, dans le cadre de sa contribution aux travaux du secrétariat général du Conseil (SGC) relatifs au Conseil "Transports, télécommunications et énergie" (TTE), la personne sélectionnée devra s'acquitter des tâches suivantes:

- fournir des avis, selon les besoins, au président du Conseil européen et/ou aux membres du Conseil, aux présidences et à la secrétaire générale;
- entretenir des relations avec les services concernés du Parlement européen, de la Commission et du SGC pour ce qui concerne la procédure législative ordinaire;
- fournir au Conseil et à la présidence l'expertise et l'assistance nécessaires au traitement efficace des dossiers relevant de la procédure législative ordinaire;
- fournir des avis, des projets de compromis et des documents de fond sur des questions liées à l'aviation, y compris celles abordées au niveau de l'Organisation de l'aviation civile internationale, telles que les ambitions à long terme et leur mise en œuvre, les effets autres que ceux liés au CO<sub>2</sub> et les carburants de substitution durables;
- contribuer aux débats et aux réflexions de l'UE sur l'avenir de l'aviation.

**B. Conditions générales**

Conformément à la décision<sup>1</sup>, le candidat ou la candidate doit:

- être au service de son employeur, dans un cadre statutaire ou contractuel, depuis au moins douze mois avant son détachement;
- rester au service de son employeur durant toute la durée du détachement;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins trois ans à temps plein dans des fonctions administratives, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, en rapport avec les fonctions qui lui sont confiées;
- avoir la nationalité d'un des États membres de l'Union européenne; et
- avoir une connaissance approfondie d'une langue officielle de l'UE<sup>2</sup> et une connaissance satisfaisante d'une deuxième langue pour l'accomplissement de ses tâches.

---

<sup>1</sup> Décision du Conseil du 23 juin 2015 relative au régime applicable aux experts détachés auprès du secrétariat général du Conseil.

<sup>2</sup> Les langues de l'UE sont les suivantes: allemand, anglais, bulgare, croate, danois, espagnol, estonien, finnois, français, grec, hongrois, irlandais, italien, letton, lituanien, maltais, néerlandais, polonais, portugais, roumain, slovaque, slovène, suédois et tchèque.

### C. Qualifications et expérience

Le candidat ou la candidate devrait:

- avoir achevé un cycle complet d'études universitaires;
- avoir au moins sept ans d'expérience professionnelle dans les domaines qui relèvent des tâches visées au point A ci-dessus. Cette expérience devrait avoir été acquise dans des organisations gouvernementales ou internationales dont la mission se rapporte au domaine des transports;
- comprendre clairement la structure institutionnelle de l'UE;
- avoir une connaissance approfondie de l'anglais écrit et oral ainsi qu'une bonne connaissance du français.

### D. Compétences attendues

Le candidat ou la candidate devrait:

- être capable d'aborder des questions et problèmes complexes en adoptant une approche analytique et critique;
- faire preuve de capacités d'adaptation et d'autonomie;
- avoir le sens de l'initiative et de solides capacités organisationnelles;
- faire preuve de discrétion;
- être capable de travailler dans l'urgence et dans des conditions difficiles;
- faire preuve d'une bonne aptitude à la rédaction et à la mise au point de documents et d'une capacité à réaliser ou à aider à réaliser des exposés complexes;
- avoir le sens des relations humaines et démontrer une aptitude à travailler avec les membres du personnel à tous les niveaux de l'organisation;
- démontrer sa capacité à travailler efficacement au sein d'une équipe dans un environnement multinational.

### E. Habilitation de sécurité

Disposer d'une habilitation de sécurité nationale au niveau SECRET UE. Cette habilitation de sécurité doit être obtenue par le candidat ou la candidate auprès de ses autorités compétentes avant le détachement auprès du secrétariat général du Conseil. La validité de l'habilitation doit couvrir toute la durée du détachement. À défaut, le secrétariat général se réserve le droit de refuser le détachement du candidat ou de la candidate en tant qu'expert national ou experte nationale.

Le SGC est attaché à la diversité et à l'inclusion. Nous recherchons activement la diversité et promouvons l'inclusion au sein de notre personnel. Le SGC est ouvert à toutes les différences liées à des caractéristiques géographiques et démographiques ou à des identités, et nous croyons fermement que la diversité enrichit nos perspectives, améliore notre performance et accroît notre bien-être. Aussi, nous encourageons vivement les candidatures de toutes les personnes qualifiées issues d'horizons divers, sur la base géographique la plus large possible parmi les États membres de l'UE.

Veuillez trouver ici le [lien](#) vers la déclaration de confidentialité concernant le traitement de vos données à caractère personnel.

De plus amples informations sur la nature du poste peuvent être obtenues auprès de Mme Caroline GERKENS, cheffe de l'unité TREE.2.A (tel. +32 (0)2 281 9648, [caroline.gerkens@consilium.europa.eu](mailto:caroline.gerkens@consilium.europa.eu)).

